

MURIELLE T.

**Rédacteur territorial
Conseil Général Hautes Pyrénées (Tarbes)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je travaille au sein du service Commande Publique du Conseil Général des Hautes-Pyrénées (service qui compte 7 agents). Mes attributions ont évolué depuis quelques mois, puisque j'ai été nommée "attaché territorial". Mes activités consistent à élaborer les dossiers de consultation des entreprises, cela en partenariat avec les services techniques du Conseil Général (Direction des Routes, Direction des Bâtiments, Direction du Développement Local...). J'interviens surtout sur la partie juridique de ces dossiers, je rédige les pièces administratives, je donne des conseils afin de faire aboutir dans les meilleures conditions les projets, éviter les contentieux et sécuriser les procédures de marchés publics de la collectivité. Puis, lorsque les consultations sont lancées (avis de publicité), je m'occupe du suivi des procédures (analyse des offres des entreprises, négociation, commission d'appels d'offres, notification...).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après l'obtention de ma licence, je me suis inscrite à la préparation au CAPES d'Histoire Géographie. Après deux échecs consécutifs au concours, il a fallu trouver un autre débouché.

Tous les étés, durant mes études, je travaillais aux Archives Départementales des Hautes-Pyrénées (au classement d'un fonds d'archives). Satisfaits du travail fourni, les dirigeants m'ont proposé un poste de vacataire au Ministère de la Culture, puis un poste d'agent contractuel (pendant 4 années). Le poste ayant été supprimé, j'ai passé et obtenu le concours de secrétaire administrative des services déconcentrés du Ministère de l'Équipement et des Transports. J'ai choisi la Direction Départementale de l'Équipement du Gers qui proposait 3 postes dont un au service de l'urbanisme. A ma grande surprise, on m'a attribué un poste de chef comptable au parc routier. Là, il a été nécessaire de tout apprendre, en partant de rien (comptabilité privée, comptabilité analytique...). J'ai fait des stages, passé plusieurs mois dans un centre de formation du Ministère de l'Équipement. Je suis restée 4 ans sur ce poste, puis j'ai passé et obtenu le concours de rédacteur territorial qui m'a permis d'être recrutée au sein du service "marchés publics" du Conseil Général des Hautes-Pyrénées. J'ai enfin passé et obtenu l'examen de "rédacteur en chef", et il y a quelques mois, j'ai été nommée "attaché territorial" dans le même service.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Mes études m'ont permis d'avoir une certaine culture générale, d'avoir "les clés" pour réussir les concours administratifs. Elles m'ont aussi permis de pouvoir m'adapter à différents types de postes, ont développé mon esprit d'analyse. Grâce à ce cursus, je comprends mon environnement, la manière dont se structurent les territoires, en fonction du volet politique notamment. En résumé, tout cela m'est très utile pour comprendre les enjeux d'une collectivité territoriale.